



musique bretonne

Décembre 1990

17 F.

N° 107

Sommaire

La base de données 36.15 Dastum (V. Pérennou, E. Le Gallo).....	p. 3
Musiciens de Dinéault et Trégarvan (Hervé Villieu).....	6
Vers une classification des terroirs de Haute-Bretagne.....	11
Les limites du pays de Loudéac.....	16
Gwerz an aksidan (Denez Prigent).....	17
Festoù-noz, saïges, manifestations.....	19
Livres, disques, expositions.....	21
Furetage.....	24

Page de Couverture : Affiche de lancement de la Base de données Minitel

Amzer Nevez recrute un Directeur(trice)

Bac+2, Expérience en gestion, vie associative, action culturelle, Age Mini 25 ans.
C.V à : M. le Pdt d'Amzer Nevez, Soye, 56270 Ploemeur, Tel : 97 86 32 08.

« Week-ends de chants » des terroirs de Haute-Bretagne

La formule : Du samedi 15h00 au dimanche 15h00, dans l'un ou l'autre des terroirs choisis. Atelier le samedi après-midi, suivi d'un repas-veillée-chansons avec chanteurs traditionnels du pays, invités à se joindre à ces agapes musicales... Atelier le dimanche matin suivi d'un déjeuner et d'un café prolongé en chansons...

Le programme :

— 2-3 février 1991 : Pays de Redon, au château de La Ville-Ollivier, Mézières s/Couesnon)
— 17-18 mars : Pays de Fougères, au château de La Ville-Ollivier, Mézières s/Couesnon)
— 13-14 avril : Pays de la Mée et Pays nantais (lieu à déterminer, aux alentours de Châteaubriant)

— 25-26 mai : Pays de Loudéac (possiblement au centre culturel de St-Thélo (à confirmer)
L'inscription et les tarifs : 280 F. par week-end (1000 F. pour la série de quatre), incluant les frais pédagogiques, l'hébergement et les repas. Pour s'inscrire et pour tout renseignement supplémentaire : Dastum-Rennes, 99 78 12 93

Fest-Noz Nedeleg Danouët (Bourbriac), 22 décembre

Un des deux événements annuels du Danouët, le « fest-noz nedeleg » (de Noël) rassemble chaque année un des plateaux les plus impressionnants de chanteurs et sonneurs du Centre-Bretagne (et d'ailleurs). Au programme cette année (sans compter ceux qui s'ajouteront en téléphonant aux organisateurs avant le 21 décembre...):

Chanteurs : Frères Morvan, Riou-Ollivier, Ebré-Le Lay, Piriou-Léhart, Bouillonnet-Simon-Dubois, Lintanf-Robin, Périou-Connan, Louarn-Thomas...

Sonneurs binou/bombarde : Hété-Le Goff, Moal-Peron, Noan-Michel, Castel-Galopin, Pampanay-Lachater, Morvan-Marius, Jaguin-Chaplain...

Sonneurs treujenn-gaol : Le Lay tad ha mab, Jouan-Méhu, Kemener-Thomas, Urvoy-Mairieu, Jouve-Marchand, Corade...

Accordéon diatonique : Lasbleiz, Le Moine-Mullin...

Groupes : Biskoaz kemend all, Soner gwad...

Repas : à 19h00 (gratuit pour les musiciens), suivi du fest-noz.

Organisation Comité des fêtes du Danouët et Dastum, au profit de l'Association de Sauvegarde du site du Danouët. Diwan et Dastum. Contact : Michel Dindolou (96 43 44 90) ou Dastum (99 78 12 93)

La base de données 36.15 DASTUM

Entretien avec Véronique Pérennou

Entreprise en 1983, l'informatisation des données rassemblées par Dastum a atteint sa vitesse de croisière sous l'impulsion de Véronique Pérennou, qui travaille comme documentaliste à Dastum depuis 1985. Elle a coordonné de bout en bout l'élaboration de la base de données télématique. Elle nous en présente ici les principaux aspects.

Avant de parler de la base de données vue comme « contenant d'informations », on pourrait parler de son contenu. Qu'est-ce qu'on trouve dans la photothèque ?

La photothèque est constituée de reproductions de cartes postales anciennes, de photos de famille, de photos contemporaines. Au départ, elle s'est élaborée de façon informelle lors de collectages musicaux, lorsque les gens nous montraient des photos. De plus, le travail d'éditions a généré la recherche de photos spécifiques pour illustrer les Cahiers Dastum et la revue Musique bretonne. Peu à peu, le fonds a grossi et de là est venue l'idée de l'organiser, de le classer pour permettre de faire des reproductions des photos et de les diffuser. C'est l'idée majeure : conserver ces documents pour pouvoir les diffuser auprès du public et ainsi faire vivre la culture.

Combien y a-t-il de reproductions dans la photothèque ?

La photothèque contient 18 000 reproductions dont 11 000 sont actuellement versées dans la base de données. Les 7 000 restantes y seront intégrées au fur et à mesure de l'analyse et de l'informatisation des références, ce qui devrait être fait d'ici l'été 1991. Mais le fonds est toujours en progression et augmente au rythme de 1 500 à 2 000 clichés par an.

Il y a un choix particulier qui fait qu'on s'arrête aux cartes postales anciennes ?

Non, ce n'est pas réellement un choix mais il se trouve que la production de cartes postales en Bretagne à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle était très intéressante au point de vue témoignage de la vie quotidienne. Sinon, il y a aussi les documents de famille : photos de noce, travaux divers, qui sont souvent plus récents et datent des années 30, 40 ou 50. Ils sont tout aussi inté-



CHATEAUX, VILLES ET COULURES BRETONNES
22. Enfants de RONCOFF et de SANTEC (Tremor). — ND 1985

ressants mais moins faciles à collecter étant dispersés chez les gens et ne faisant pas l'objet de collections.

A ce titre, il faut d'ailleurs remercier tous les collectionneurs qui ont prêtés des photos à Dastum, qui ont reçu les permanents chez eux pour dupliquer des collections parfois très volumineuses. Sans eux, la photothèque n'existerait pas.

Quels sont les thèmes que l'on rencontre dans la photothèque ?

La photothèque couvre tous les domaines de la vie traditionnelle en Bretagne : vie quotidienne, travaux des champs, fêtes, pardons, noces, costumes, fêtes, pardons, également des témoignages sur certains événements survenus en Bretagne au plan politique, culturel, social. Tous ces domaines sont bien représentés mais la part prépondérante est accordée à la musique, parfois au détriment d'autres domaines, comme l'architecture par exemple.

Dastum ne possède aucun original ?

Non, nous reproduisons les photos que les gens nous prêtent, nous en faisons des négatifs puis

des planches-contact pour la consultation. Ensuite, chaque photo est analysée suivant plusieurs critères : localisation, titre de la carte, etc., et bien sûr, les thèmes qui permettent de décrire le document. Pour chacune des 18 000 photos, on fait une fiche descriptive qui est ensuite informatisée et ce sont ces fiches qui sont accessibles par minitel. Les originaux, quant à eux, sont rendus à leur propriétaire dès que la première saisie descriptive a été effectuée.

Pourquoi avoir réalisé une base de données sur minitel ?

L'idée de faire une base de données accessible par minitel est venue assez naturellement puisque Dastum possède un grand fonds de documents iconographiques et parce que ce fonds, du fait de son volume, est géré par informatique. Une partie de la gestion du fonds était assurée par le centre serveur de l'université de Rennes I, le C.I.C.B. Le pas était donc quand même facile à franchir entre le fait d'avoir un énorme fonds de données stockées sur un serveur et le fait de le rendre accessible par minitel. Pour nous, c'était une possibi-

lité d'élargir la diffusion de ces documents, de permettre à des personnes éloignées des centres de consultation, ou qui ne connaissent pas Dastum, de pouvoir, via le minitel, connaître les documents que nous possédons pour éventuellement obtenir des reproductions. Tout ça relève d'une fonction utilitaire de diffusion de notre fonds documentaire.

De qui est venue au départ l'idée de rendre accessible la photothèque par minitel ?

En fait, au début, Dastum n'était pas très favorable au minitel. Dès 1985, on en parlait jusqu'à l'époque le minitel faisait ses premiers pas, on assistait à la diffusion des premières bases de données qui étaient auparavant accessibles par d'autres réseaux. On s'est donc posé la question d'utiliser le minitel pour rendre accessible les références des documents.

Est-ce que des propositions sont venues de gens extérieurs à Dastum ?

Non. On savait que technologiquement, c'était possible, mais dans les discussions sur les orientations technologiques pour la documentation à Dastum, on acceptait l'informatique comme outil mais pas comme finalité ; on craignait de perdre une grande part de convivialité avec les utilisateurs, avec les gens qui venaient nous voir pour consulter des documents. La notion de convivialité est quand-même une des principales composantes de la culture populaire bretonne. Cette option vis-à-vis du minitel nous semblait contradictoire avec la philosophie de Dastum.

Puis peu à peu, le minitel a fait son chemin, les gens s'y sont habitués et on a essayé d'aller au-delà de nos préjugés de départ et de considérer comment le minitel pourrait nous apporter des choses positives. On s'est aperçu que ça pouvait être un bon outil de promotion de la photothèque elle-même et, au-delà, de Dastum en général. En mettant la photothèque en accès minitel, on pouvait espérer faire parler de nous dans les médias (médias qu'il est souvent difficile d'atteindre). En intéressant les médias à la consultation de la photothèque par minitel, on peut les amener à s'intéresser à l'ensemble des activités de Dastum.

Le minitel pourra ainsi permettre à des gens d'apprendre qu'il existe une association qui travaille à la collecte et à la diffusion du patrimoine culturel de Bretagne.

En recherchant des documents iconographiques, des personnes ayant une recherche à effectuer, une animation à préparer, vont être amenées à connaître Dastum et, peut-être, à utiliser d'autres fonds déposés chez nous. D'autre part, ça permet à quiconque connaissant ou non Dastum de consulter un ensemble de références concernant une question particulière, et de savoir tout de suite si ça vaut le coup de se déplacer pour voir les documents eux-mêmes.

Il faut dire aussi qu'un tel projet nous a permis de trouver de nouvelles sources de financement et d'intéresser de nouveaux partenaires au niveau de l'action de Dastum. Le projet minitel s'inscrivait dans le cadre d'une réflexion plus globale autour de l'appropriation des nouvelles technologies par des structures se préoccupant des cultures minoritaires. En 1986, on avait organisé le colloque « Identités culturelles et nouvelles technologies » qui avait réuni plusieurs personnes travaillant dans le domaine culturel. Le colloque posait la question de comment utiliser les nouvelles technologies pour valoriser des cultures qui n'avaient pas forcément la possibilité de s'exprimer dans ce cadre nouveau. On se posait la question de savoir si la technologie n'allait pas détruire un peu plus la culture populaire au lieu de la servir, si celle-ci n'allait pas être dépassée, incapable d'avoir une attitude active face aux nouvelles technologies. Il fallait veiller à ce que l'informatique ne devienne pas une finalité mais reste un outil au service de la culture populaire.

Comment accède-t-on à la base de données ?

On a volontairement conçu une interrogation la plus simple possible avec une grille qui ressemble beaucoup à la grille de l'annuaire électronique. Il y a plusieurs rubriques pour interroger et sélectionner les références. (Voir l'encart présentant la grille principale d'interrogation).

Si le minitel est un outil fantastique pour accéder à ce genre de données, il est aussi très réducteur, c'est à dire qu'on a été obligé de réduire le nombre d'informations susceptibles d'apparaître parce que l'écran est quand même assez petit et qu'il fallait donc que les réponses ne soient pas trop longues pour ne pas multiplier les pages et accroître les temps de réponse. Par exemple si on effectue une recherche sur les musiciens dans les maria-

ges, la liste de références qui s'affiche ne va donner qu'une partie des informations sur les photos ; la date de la photo n'apparaît pas, étant souvent trop imprécise pour qu'on la mentionne.

Quel est le public visé dans cette opération, parce que le minitel est quand même un outil grand public ?

C'est effectivement le grand public qui est visé. D'une part, on a conçu le service pour qu'il soit utilisable par n'importe qui, par quelqu'un qui n'a jamais utilisé un service télématique ou même qui n'a jamais touché un minitel. Cette personne doit pouvoir facilement avoir les réponses à ses questions. Ce qui nous intéresse, c'est de toucher le maximum de gens, de la personne cherchant des photos de sa commune au chercheur, à l'étudiant, au musicien qui fait un travail sur un thème précis, en passant par le responsable d'association cherchant des documents pour monter une animation, une exposition, etc.

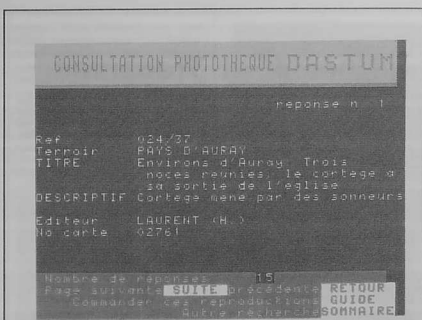
D'un côté on a l'idée que c'est une base de données ethnographiques servant à la recherche et de l'autre, que ça veut aussi toucher le grand public en lui proposant, par exemple, de retrouver des photos de son village au début du siècle...

Oui, on est conscients qu'on a à gérer une petite antinomie entre les deux aspects. Nous sommes d'avis que la base de données doit pouvoir répondre à toutes les questions. Mais de toute façon, elle ne peut pas répondre à des questions trop pointues. Un chercheur, après avoir effectué sa consultation minitel, devra venir nous voir pour obtenir des informations supplémentaires et le minitel ne fera pas la thèse à la place du chercheur.

Quel est l'avenir de la base de données ? Y a-t-il des projets de développement ?

On espère que le minitel va permettre de développer l'utilisation de la photothèque. Actuellement on fait plusieurs milliers de reproductions par an pour les adhérents et les éditions de Dastum. On espère faire connaître le fonds à d'autres personnes pour qu'il soit plus et mieux utilisé.

D'autre part, on continue à l'enrichir par les prêts que nous font les gens, pour qu'elle soit de plus en plus complète et réponde de mieux en mieux à la demande. De plus, on l'enrichit régulièrement en photos contemporaines qui ne constituent pour l'instant



que 10% du fonds. Il y a encore un manque au niveau de ces photos ; même si on commence à avoir pas mal de photos de musiciens de manifestations, de concours, on n'en n'a pas encore assez pour avoir fait un tant soit peu le tour de la question... De toute façon on n'en fera jamais le tour.

Non, bien sûr, mais vous devez arriver à dresser un panorama le plus complet possible de la musique bretonne d'aujourd'hui. Sinon, est-il prévu de mettre d'autres listes de références en accès minitel ?

Oui, bien sûr. L'avenir du service minitel, c'est également de l'enrichir d'autres fonds documentaires conservés à Dastum. Dans un premier temps, on va y verser les références des textes de chansons en breton qui ont été photocopiés et classés ; ça concerne 8 000 textes qui seront accessibles en 1991. Un deuxième fonds sera rendu accessible, concernant la production discographique relative à la Bretagne et qui comprend 2 000 références. Par la suite, nous verserons le fonds de chansons en français et celui constitué par le dépouillement des revues savantes de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle. Nous intégrerons aussi des fonds non conservés à Dastum, par exemple un fonds constitué de proverbes et dictons en breton élaboré par un enseignant de l'université de Rennes II.

A ce niveau le minitel peut-être un outil d'enrichissement de la documentation. Pour nous, ce qui est important c'est d'arriver à utiliser à fond l'aspect interactif du

minitel, c'est à dire que les gens consultent mais qu'aussi ils interviennent pour nous apporter de

nouvelles informations, nous prêter des documents, etc. D'ailleurs, tous les renseignements complémentaires sur les cartes postales et les photos sont les bienvenus ; tout ce que nous disent les consultants nous permet de compléter les fiches. L'objectif serait, grâce au minitel, de garder et même d'élargir le contact avec les gens. A ce titre, il faut souligner que l'on n'autorise pas la commande par minitel : les gens intéressés doivent nous contacter pour obtenir des reproductions, ce qui nous permet d'établir au moins un premier contact qui se prolongera peut-être par la suite. Il serait formidable que le minitel, après avoir été considéré comme un danger pour la convivialité, devienne un outil permettant de nouer des contacts avec des gens que nous n'aurions pas eu l'occasion de rencontrer autrement.

Propos recueillis et transcrits par Eric Le Gallo

Base de données : mode d'emploi

Pour interroger la photothèque : tapez SUITE

Vous pouvez l'interroger selon différents critères :

- commune
- terroir
- département
- thèmes
- personne représentée
- éditeur
- numéro de carte postale

Pour chaque rubrique, il existe un guide. Placez vous sur la rubrique désirée et tapez GUIDE ; vous pourrez obtenir des listes de communes, de terroirs, de personnes, de thèmes.

Le nom du, ou des, thème(s) doit être tapé au singulier. Il est possible d'interroger plusieurs thèmes ; il faut alors les séparer par une virgule. Il est possible d'interroger sur plusieurs rubriques, par exemple une commune et un éditeur ou un terroir et plusieurs thèmes.

Si vous êtes perdus, vous pouvez retourner au mode d'emploi consultation de la photothèque. Tapez *GUIDE (ne confondez pas avec GUIDE tout court...)

Présentation de DASTUM : tapez ENVOI

Vous arrivez sur un sommaire présentant les services et activités de Dastum et les informations concernant la base de données.

Mode d'emploi de la consultation : tapez GUIDE

Pour savoir comment interroger la photothèque, toutes les procédures vous sont expliquées. Prenez des notes et allez à la photothèque en tapant SOMMAIRE, puis SUITE.

Musiciens de Dinéault et Tregarvan de 1890 à 1940

Cet article est tiré d'une étude beaucoup plus importante sur les musiciens du pays Rouzik. Cette étude est disponible en écrivant à Hervé Villieu, 38 rue du Port, 29750 Locudy, 98 87 48 48.

1890 : La famille Douguet s'établit sur le cours d'eau de Garvan, commune de Dinéault, canton de Châteaulin.

1961 : Dans la même commune, par une de ces noires journées de novembre, René Horellou s'éteint, il a alors quatre-vingts ans.

Ces deux dates représentent les limites, dans le temps, d'une étude que nous avons menée sur la vie musicale de Tregarvan et Dinéault, petites communes du pays Rouzik, situées au nord-ouest de Châteaulin. L'une et l'autre sont indissociables sur le plan musical de par leur proximité immédiate, mais surtout parce que les musiciens, sonneurs en couple, auront eu à cette époque des contacts « professionnels » étroits. Vedettes, meneurs, monarques au royaume de la fête, les sonneurs de binou et de bombarde auront été des acteurs de tout premier ordre de la vie musicale du village jusqu'au milieu des années trente.

De nombreux musiciens locaux

Dans ce « top 50 » de l'affectif, René Horellou tient une place prépondérante. Né le 25 mars 1881 à Dinéault, « Reun ar Hillio-



Dinéault dans les années 1910. A l'époque, il y avait des enfants... (Photo Coll. Nedelec)

ou trois générations, relève du même phénomène de permanence d'une affectivité et d'une mémoire collective envers quelques-uns.

De nombreux musiciens locaux

Dans ce « top 50 » de l'affectif, René Horellou tient une place prépondérante. Né le 25 mars 1881 à Dinéault, « Reun ar Hillio-

ro », car tel est son surnom, fut un sonneur très réputé bien au delà de sa commune, alliant le goût de la plaisanterie et le sens de l'animation à une solide compétence de musicien. C'est en tant que joueur de bombarde qu'il gagna sa popularité, bien qu'il ait pratiqué l'accordéon diatonique et probablement le binou chez lui pour son plaisir. On re-



Jean-François Pichon et René Horellou à une noce. Le couple d'instruments est de fabrication Douguet (Coll. Jos Le Doaré)

Etre sonneur à Dinéault autour de 1900...

...C'est être sonneur de binou ou de bombarde. Personnage remarquable, cet homme est repéré dans la micro-société où il vit tant sur le plan de ses qualités musicales qu'à un niveau plus affectif. L'évocation de manies, d'habitudes, de traits psychologiques ou morphologiques nous a souvent été rapportée au cours d'entretiens avec la plupart de nos informateurs. La fréquence des surnoms, non seulement attribués du vivant des sonneurs, mais encore connus et transmis depuis deux

trouve René Horellou sur quelques photographies Le Doaré ; parmi celles-ci, il figure avec un autre des sonneurs de Dinéault, Jean-François Pichon. Né le 23 mai 1852, ce dernier est déclaré cultivateur dans le registre communal lors de son mariage en 1879, bien que cumulant dans la réalité le métier de sabotier et la lourde responsabilité de sonneur. Exclusivement joueur de binou, Jean-François Pichon, dit Fahch Korlo, se classe trente-sixième au concours de Brest de 1895, avec comme compère Riou dont nous n'avons trouvé nulle trace à Dinéault. Fernand Pichon, tenant salon de coiffure dans la maison même de son grand-père, a cependant évoqué un talabarder de Pleyben qui aurait joué avec Fahch Korlo S'agit-il de Riou ? Le mystère demeure.

René Horellou, et plus rarement Jean-François Pichon, seront associés à un troisième sonneur, natif de Plomodiern, Thomas Le Berre. Fils de meunier, il naquit le 13 avril 1868. Dès 1870 ses parents s'installent au moulin de Ti-Coz à Dinéault. Thomas Le Berre exercera également la profession de meunier à cet endroit jusqu'en 1931. A la fois sonneur de binou et de bombarde, Thomas Le Berre fut réputé pour s'adapter très vite à chacun des sonneurs avec qui il jouait. Fait remarquable également, il était reconnu comme fabricant d'anches. Le témoignage de son fils, Gabriel Le Berre, nous apprend que des sonneurs de la presqu'île de Crozon ainsi que de la région de Douarnenez venaient se servir chez lui une fois l'an. Thomas Le Berre fabriqua même un couple d'instruments pour lui ainsi que deux bombardes, l'une destinée à Jacques Le Berre, son frère, qui mourut lors de la première guerre mondiale, et une autre qui fut donnée à un des fils de René Horellou. Cette production ne présente néanmoins qu'un caractère épisodique et somme toute spontanée ; cependant, à y regarder de plus près, on reconnaît l'influence d'un sonneur, mais surtout d'un luthier contemporain de Thomas Le Berre, important aussi bien par la qualité que par la quantité de sa production.

Le meunier de Lezaff, luthier du pays Rouzik

Pierre Douguet, puisque c'est de lui dont il s'agit, plus connu sous le surnom d'« Ar Melaier Vraz », marqua en effet une période importante de la fabrication d'instruments de l'« orchestre breton ».



Pierre Douguet à Moulin Lezaff, avec sa femme... et son chien (Coll. Famille Garo)

Né à Cast le 3 mars 1853, c'est là qu'il épousa Marie-Renée Nedelec en 1881, avant de s'installer à Quimper pour y travailler comme rhabilleur de meule dans une minoterie installée sur le cours du Steir. Ce séjour quimpérois dura deux ans ; après quoi, la famille Douguet retourna à Cast exploiter un des moulins paternels. Ce n'est qu'en 1890 que Pierre Douguet s'installe à Moulin Lezaff sur la commune de Dinéault.

A cette date aussi, nous commençons à avoir des certitudes sur sa carrière de musicien et de luthier. Nous savons en tous cas que dès lors, il pratiqua la bombarde avec Jean-François Pichon au binou. Son compère principal reste Thomas Le Berre avec qui il termine à la 38ème place lors du concours de Brest de 1895. Ce classement, plus que moyen quand on sait que 42 couples concouraient, lui valut de perdre un pari engagé avec Guillaume Léon, dit Léon Braz, de Carhaix. La bombarde mise lors du pari et ramportée sera l'objet d'une affection idyllique de celui-ci, 8ème au clas-

sement, et qui déclarera même : « C'est elle qui remplace ma pauvre femme ; elle dort avec moi, sous mon oreiller » (1). Thomas Le Berre et Pierre Douguet semblent s'être voués une admiration et une estime sur le plan humain doublée d'une considération réciproque dans le domaine de la musique à tel point qu'aucun instrument n'était livré sans l'essai préalable, l'enchage parfois, et les appréciations de Thomas Le Berre.

Pierre Douguet cessera toute activité liée à la musique à partir de 1926, date à laquelle il viendra finir ses jours dans le bourg de Dinéault. Il décédera en 1931.

Le binou de Tregarvan.

Du côté de Tregarvan, nous n'avons retrouvé qu'un seul sonneur en la personne de Hervé Douarin dit « Marhadour Moul » ou aussi Lomig. De lui nous ne connaissons que très peu de choses. Natif d'Argol, commune toute proche, il sera considéré par les sonneurs de Dinéault, ses compères, comme un joueur de binou très moyen, Thomas Le Berre re-

fusant même de sonner avec lui. Son biniou, de fabrication Douguet probablement, ne résista pas aux flammes lors d'une rixe dans un cabaret situé sur le bord du Garvan.

Le métier de sonneur

On peut véritablement parler de métier pour les sonneurs de Dinéault tant semble avoir été importante cette occupation pour la plupart d'entre eux au début du siècle. Seul Pierre Douguet ne sonnait que rarement, pour les clients de son moulin. Tout comme ailleurs, les talents des sonneurs s'exerçaient à la fois sur leur commune et au delà. Premier territoire d'exportation, la presqu'île de Crozon, malgré la concurrence de nombreux sonneurs locaux (Tertu, Portizou, Lae, Magadur...). On retrouve également nos musiciens à Saint-Nic, à Plomodiern ou sur Plonevez-Porzay. Cette dernière commune semble d'ailleurs être la limite sud de l'aire de jeu des sonneurs de Dinéault. Autre fait intéressant, nous n'avons trouvé aucune trace photographique ni de témoignage de la présence de sonneurs de Dinéault pour une occasion festive, publique ou privée, sur Châteaulin. Il est vrai que malgré la proximité des deux communes, les Châteaulinois Péron et Hicher, 5ème à Brest en 1895, ainsi que les frères Poullmarc'h régnaient visiblement en maître sur la vie musicale de la « métropole » des bords de l'Aulne.

Noées et aires neuves étaient les deux occasions principales d'embauche pour les sonneurs. La journée se déroulait selon un rituel commun à toute la région : la mariée remettait aux sonneurs le «aban de velours noir destiné à servir leur chapeau pour le reste de la journée. La largeur de ce «aban devait être proportionnelle à la fortune de la famille. Véritable démonstration visuelle de la position sociale de chacun... La mariée suivie du cortège partait ensuite vers l'église et la mairie au son du biniou et de la bombarde. À Trégarvan, un informateur nous a chanté des airs de marche spécifiques pour effectuer la centaine de mètres séparant la mairie de l'église. La sortie de la messe nuptiale était l'occasion de danser une gavotte ; puis les sonneurs menaient le cortège de bistrot en bistrot à travers le bourg, s'arrêtant devant chacun pour une danse, gavotte ou jaba-dao.

Thomas Le Berre sonnait deux à trois fois par semaine pour cette occasion. Son fils Gabriel, qui

nous a rapporté les faits, gardait alors le moulin « pendant que le vieux allait boire la chopine. » Pas étonnant donc que la mère de Gabriel s'oppose à ce qu'il joue du biniou dans les noées avec son père. « On ne va pas désertier le moulin pour jouer le biniou... »

Le métier pourtant payait son homme : dix francs par sonneur pour une journée de musique, quinze francs pour deux jours, vingt francs pour trois. Mais l'acte de sonner n'est considéré comme une profession par aucun. Nous ne trouvons d'ailleurs aucun sonneur déclaré comme tel sur les registres communaux à l'époque bien que souvent, cette activité ait dépassé en gain et temps celle de coiffeur ou de meunier...

Deuxième temps fort de la pratique musicale, des sonneurs, la réfection de l'air neuve, *fest al leur nevez*. Voisins, parents, amis étaient conviés à danser pour aplanir et lisser la surface d'argile destinée au battage.

Les sonneurs, rétribués comme pour une noce, étaient chargés de rythmer le travail par des airs à danser. A noter aussi, que le maître de la ferme où se déroulait *fest al leur nevez* demandait une autorisation au maire afin qu'un ou deux cabareters viennent tenir buvette sur le lieu du travail : « Sinon, on aurait eu que du cidre et ça n'aurait pas été. Ni pour les danseurs, ni pour les sonneurs. » (G. Le Berre)

A ces grands événements, s'ajoutent également des pratiques occasionnelles, telles que la fête du Lundi de la Pentecôte à Dinéault ou le Pardon de Trégarvan, le deuxième dimanche de juillet. On retrouve également Thomas Le Berre avec René Horellou en



Noce à Dinéault en 1923. René Horellou à la bombarde et un sonneur de biniou non identifié sont en haut à droite de la photo. Le père de la mariée, au centre est Thomas Le Berre, dispensé de sonner pour l'occasion (Coll. Famille Bodou)

1920 à Plonevez-Portzay pour la fête des Poius. Dans tous les cas, les sonneurs de Dinéault et Trégarvan ne semblent pas avoir, en dehors des concours, franchi pour cause de musique les limites du pays Rouzik.

Le déclin des années 30

C'est en effet à cette époque que va s'opérer un changement des mentalités qui va très rapidement mettre un terme à la carrière des sonneurs.

Nous l'avons vu, cette pratique musicale est justifiée par la notion d'embauche, de contrat. Le jour où les engagements cessent, la pratiques s'éteint d'elle-même. Pour le sonneur en effet, la motivation à jouer du biniou et de la bombarde est triple :

— le plaisir de la pratique instrumentale ;

— le plaisir du partage de son art avec un public, mais aussi la volonté consciente de répondre à son attente, ce qui implique forcément au cours du temps une modification du répertoire du musicien ;

— la notion du gain, qui est loin d'être secondaire.

Au début des années 30 vient s'installer à Châteaulin un accordéoniste, Jacques Scoarnec, qui dirige un orchestre de plusieurs musiciens : saxophoniste, violoniste, batteur... Mais la grande vedette de la fête, c'est l'accordéon chromatique. La propagation de l'instrument se fera d'autant plus facilement sur cette région que Scoarnec est revendeur de la marque Fratelli-Crosio dans le Finistère. Son orchestre va stimuler la création de nombreuses autres formations, dont l'orchestre Horellou à Plomodiern.

Un autre phénomène vient expli-

quer le déclin des sonneurs, qui tient compte des mouvements de population. En effet, les petites communes rurales, telles Dinéault et Trégarvan, connaissent à cette époque un exode rural les vidant de leur jeunesse. Des études statistiques nous ont cependant montré que le nombre des mariages reste à peu près constant de 1903 à 1943. Bien que partis travailler dans les cités urbaines plus ou moins éloignées, les jeunes viennent se marier au pays. Mais à Nantes, à Brest ou à Paris, la mode n'est pas au biniou et leur oreille s'est faite à un autre climat sonore. Dès lors, pour « être dans le coup », il faudra trouver sur place au moment du mariage, un orchestre répondant aux canons musicaux du moment. Si le déclin du couple biniou-bombarde est rapide, les habitudes liées aux instruments bretons se poursui-

vront pendant encore quelques années, adaptées cependant aux orchestres.

Exemples : les suites gavottes rouzik et mélangées (1) jouées au chromatique, ou la pratique des « seizenn », c'est-à-dire la distribution de mouchoirs ou autres cadeaux aux meilleurs danseurs par l'accordéoniste de la noce. Celui-ci menait comme les sonneurs le cortège et nous avons même eu sur Dinéault des témoignages de *fest al leur nevez* à l'accordéon.

L'après-guerre verra l'abandon de ces pratiques directement issues de ce qui se faisait du temps des sonneurs. Cette transition, et donc cette « dépréciation » des sonneurs ne se fera pas toujours sans heurt. Ainsi, Hervé Douarin en viendra-t-il aux mains avec le maire de Trégarvan ayant appris que celui-ci mariant sa fille

avait engagé... un accordéoniste ! Les temps changeaient. Et notre propos s'arrêtera là, en soulignant toutefois au delà du temps passé, les témoignages que nous ont apportés ces gens, souvent âgés, restant d'une vigueur et d'une rigueur descriptive faisant parfois penser que les souvenirs dataient d'hier. Il est vrai que face au calme actuel et à l'apport de presque 45 % de population exogène, travaillant pour la majorité au camp militaire tout proche, la population autochtone vieillissante ne retrouve ses repères culturels que dans ce passé qu'elle ne peut oublier...

Hervé Villieu

(1) « Guillaume Léon », par André Bizouarn et Joël Nedelec. *Ar Soner*, n° 14, juillet 1950.

Les instruments Douguet

Plusieurs éléments retrouvés depuis un an soulignent l'importance qu'a pu avoir la production de biniou et de bombarde réalisées par Pierre Douguet et ceci à différents niveaux :

— D'un point de vue local : sur la quasi-totalité des photographies des éditions Le Doaré concernant des sonneurs Rouzik, les bombarde sont de toute évidence d'esthétique Douguet. Pour certaines d'entre elles, celle de René Horellou par exemple, nous avons eu confirmation en retrouvant l'instrument.

— D'un point de vue plus « régional » : nous avons retrouvé des instruments Douguet hors des limites du pays Rouzik, ayant appartenu à des sonneurs qui en ont joué. Nous savons de plus que Pierre Douguet laissait en dépôt dans un magasin de Brest, des instruments.

Malgré le type de diffusion (intention d'en jouer ou simplement de posséder un objet folklorique) à partir de ce point là, est plus difficilement repérable. Nous savons, par exemple, que des instruments



Une bombarde Douguet, celle de René Horellou (Photo Faïch Emery)



La bombarde de Thomas Le Berre de sa fabrication. On note la ressemblance marquée avec le modèle Douguet (Photo Faïch Emery)

Douguet ont été vendus depuis le magasin breistrois à des marins étrangers en escale dans le port militaire. Mais quel en a été la proportion ? Nous ne pouvons pas nous prononcer là-dessus. Cependant, le concept même de dépôt d'instrument démontre l'existence d'une production suffisamment importante. Quant à l'exportation « organisée » vers les États-Unis, elle se limitera à quatre bombardes emportées par son fils lors de son départ pour le Nouveau Monde.

Le fait d'avoir retrouvé et étudié un nombre assez important d'instruments a pu nous permettre de systématiser la production des bombardes Douguet. Sur les six que nous avons retrouvées, une seule est en buis, les autres étant en ébène. Esthétiquement, toutes se ressemblent avec des constantes dans la répartition des matières et le type des moulures (sculptures dans la masse du bois et non rapportées à l'instrument : voir schéma 1) :

— les six bombardes ont une bague d'os rapportée à l'extrémité supérieure du corps (I) ;

— les six ont également immédiatement sous cette bague une succession de moulures dont une est en forme de poire renversée (II) ;

— cinq sur les six ont une moulure plus ou moins travaillée entre les 3ème et 4ème trous (en partant du haut) (III) ;

— cinq sur les six ont une moulure à la jonction corps-pavillon ; une seule, celle de René Horellou, possède à la place de cette moulure une bague d'os finement tournée (IV) ;

— cinq pavillons sur six ont une bague d'os à la partie supérieure et une couronne d'ivoire à la partie la plus évasée (extrémité inférieure) ; un seul des pavillons, celui de la bombarde en buis, a une bague de laiton à son extrémité supérieure et rien à l'extrémité inférieure (V et VI).

D'un point de vue acoustique :

— La bombarde la plus courte, celle en buis, mesure 339,5 mm. La plus longue, elle, mesure 360 mm. Avec un anchage moderne, la tonique (six trous bouchés sur sept) varie en fonction de l'instrument, entre un si bémol aigu et un la un peu plus bas.

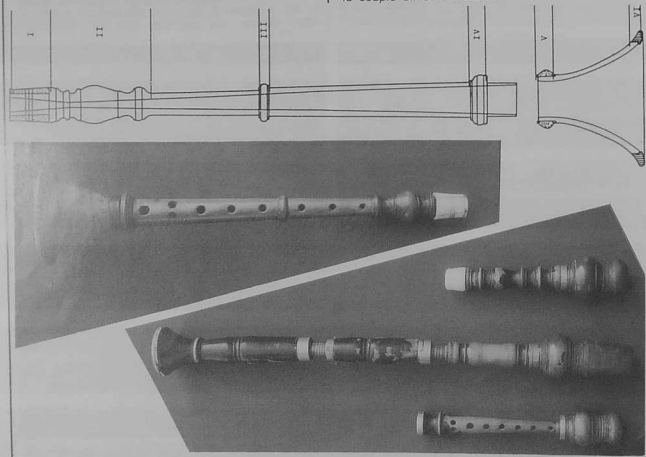
— La gamme est loin, Dieu merci, d'être juste ! Une étude plus approfondie et purement acoustique paraîtra peut-être dans une prochaine livraison de *Musique bretonne*...

— Les binious : sur les trois retrouvés, deux sont en buis, très soûrement décorés de bague de laiton. Le troisième qui a appartenu à Jean-François Pichon, est en ébène orné de nombreuses incrustations d'étain et un baguage d'os et de laiton. Le corps d'instruments étudiés est encore insuffisant pour pouvoir établir une description esthétique et acoustique fiable.

Pierre Douguet, luthier influent à son époque ?

De toute évidence, Pierre Douguet a directement influencé la production occasionnelle de Thomas Le Berre. La proximité et l'amitié entre les deux hommes jouent, du moins au niveau esthétique, car pour les cônes et répartition des trous, les différences avec les instruments Douguet sont très importantes. Gabriel Le Berre signale d'ailleurs que son père avait ses propres outils de perce. Les mesures effectuées confirment ce témoignage.

Une idée veut par contre que Douguet ait eu une influence sur des luthiers de Sud-Cornouaille en particulier dans le pays Bigouden. Pour le moment, il est à notre avis difficile de pouvoir l'affirmer, car il faudrait effectuer un travail de mesures comparatives pour pouvoir cerner d'éventuelles caractéristiques communes. Ce travail en cours ne tardera pas à nous apporter des informations intéressantes sur le couple binioù/bombarde.



Éléments de binioù et bombarde Douguet ayant appartenu à Yvon Faubert, de Ploeven (Photos Faïch Emery)

Catalogue annuel des éditions Dastum Janvier 1991

Les nouveautés 1990

Trois cassettes-livrets dans la collection « Chanteurs et musiciens de Bretagne ». Chaque cassette est accompagnée d'un livret documentaire de 30 à 40 pages qui contient divers renseignements, la transcription des textes de chants, des commentaires sur les airs, une présentation des musiciens et chanteurs, des références complémentaires, etc. Chaque cassette-livret : 70 F.

Chansons traditionnelles du pays de Fougères : Mélanie Houëdry. Co-édition A.F.A.P., La Boutz et Dastum. DAS-111.

Chansons traditionnelles du pays de Fougères
Mélanie Houëdry
(1900-1980)



Chansons et musiciens de Bretagne n°1

Tradition de la veuze en pays nantais. Co-édition Dastum et Sonneurs de veuze. DAS-112.



Chansons et musiciens de Bretagne n°2

Chants traditionnels de Haute-Bretagne
Bague d'or 1989



Chansons et musiciens de Bretagne n°3

Les documents de référence

Une série de disques (dont un coffret-compact) qui constituent un ensemble de synthèses sur divers aspects des traditions musicales en Bretagne. Chaque disque comporte un important livret documentaire.

Tradition chantée de Bretagne. Les sources du Barzaz-Breiz aujourd'hui. SCM-013. Coffret-compact avec livret d'accompagnement de 86 pages. Co-édition avec Le Chasse-Mariée en 1989. Premier volume de la nouvelle série « Chanteurs et musiciens traditionnels ». Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros, 1990. CD et livret : 160 F. K7 et livret : 130 F.



Sonneurs de veuze en Bretagne et Marais breton vendéen. SCM-010. Disque 33 tours, 30 cm, co-édition avec Le Chasse-Mariée et l'association Sonneurs de veuze en 1988. Troisième volume de la collection « Musiciens et chanteurs traditionnels ». Livret intérieur de 14 pages. Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros en 1989. 110 F.

Sonneurs de clarinette en Bretagne/Sonerien treuzenn-gaol. SCM-008. Deux disques 33 tours, 30cm. Double album, co-édition avec Le Chasse-Mariée en 1988. Deuxième volume de la collection « Musiciens et chanteurs traditionnels ». Livret intérieur de 18 pages. Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros en 1987. 130 F.

Mari Harnay. Ocora 558603. Disque 33 tours, 30 cm, co-édition avec Ocora/Radio-France en 1982. Deuxième volume de la collection « Les traditions populaires en France ». Livret intérieur de 12 pages (textes en français, breton, anglais). Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros en 1983. 80 F.



Les cahiers Dastum : études sur les traditions des pays de Bretagne

Les Cahiers Dastum sont constitués chacun d'un livret d'étude sur le pays (danse, langue, costume, musique, architecture, chant...) accompagné d'un disque ou d'une cassette présentant des documents de collecte (chants et musique). Déjà huit cahiers sont parus ; les trois premiers sont cependant épuisés. La collection disponible comprend :

- Dastum 4 : Pays de Loudéac. Cahier réalisé en 1976 sous la direction de Marc Le Bris et Alain Le Noach. Originellement, disque 30 cm et cahier d'accompagnement épuisés. Réédition partielle du livret (93 pages, 19,5 cm) avec cassette d'accompagnement en 1986. 70 F.
- Dastum 5 : Pays Fañch. Disque 30 cm et livret d'accompagnement de 115 pages, 29,5 cm, 1978. Cahier réalisé sous la direction de Jean-Yves Thoraval et René Richard. 60 F.
- Dastum 6 : Chants traditionnels du « Bas-Pays » (Questembert, Muzillac). Disque 30 cm et livret d'accompagnement de 103 pages, 29,5 cm, 1980. Cahier réalisé sous la direction de Philippe Blouët. 90 F.
- Dastum 7 : Noal-Pontivy (Pays de Noyal-Pontivy). Disque 30 cm et livret d'accompagnement de 99 pages, 29,5 cm, 1983. Également disponible en cassette. Cahier réalisé sous la direction de Jean Le Clerc de la Hervérie. 80 F. (cassette seule : 50 F.)
- Dastum 8 : Chants et traditions. Pays d'Oust et de Vilaine (Redon, Rocherfort-en-Terre, La Gacilly). Disque 30 cm et livret d'accompagnement de 100 pages, relié, 30 cm, 1984. Cahier réalisé sous la direction de Jean-Bernard Vighetti, Charly Bayou et Gilbert Hervieux. 150 F.

Les autres éditions sonores

Gwerz Volume 1. Das-101. Disque 33 tours, 30 cm, édité en 1986. Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros en 1987. Existe aussi en cassette. 70 F.

L'Écho des Luths. Musique de Haute-Bretagne. Escalibur, BUR-822. Disque 33 tours, 30 cm, co-édité avec Coop-Breizh en 1987. Existe aussi en cassette (CE-1822). 70 F.

Boest an Diouli (la boîte à diable). L'accordéon en pays de gavotte suivi d'un recueil de morceaux pour accordéon diatonique, par Bernard Labbeiz. Livre de 104 pages, 29,5 cm, broché, et cassette d'accompagnement. Co-édité avec Anche Libre en 1987. 120 F. (temporairement épuisé; retraité prévu en avril-mai 1991)

Chants du pays d'en bas - « La bande noire ». Cassette produite par Philippe Blouët et Le Camber en 1984. Livret d'accompagnement de 24 pages, 19,8 cm. 60 F.

Sonnenou ar c'hornad, 1. Dastumerion ar c'hreizteiz, 1985. Livret d'accompagnement de 41 pages, 19,8 cm., avec relevés musicaux. 60 F.

Éléonore Le Provost. Mélodies du pays de Baud. Dastum, 1986. Livret d'accompagnement de 18 pages, 19,8 cm. 60 F. (temporairement épuisé; retraité au printemps 1991)

Rondes du pays de Loudéac. Chants et musiques. Dastum 106. Co-production Dastum-Cercle celtique de Loudéac, 1987. 60 F.

Bourdin, Dautel, Marchand. Chants à danser de Haute-Bretagne. Dastum, 1986. (Treize chants de la région de Pluherlin, en Vannetais gallo) 60 F.

Dibedidachou. Dastum 105. Kanaouennou ha rimadellou evit ar vugale, dastumet ha kaset gant Yann-Fañch Kemener. Kenembannet gant Unvaniezh ar Gelennerien Vreizhonneg, Yann-Fañch Kemener ha Dastum, 1987. (Chansonnets et complines pour les enfants recueillies et chantées par Jean-François Kemener) Livret d'accompagnement de 52 pages, 21 cm, comprenant la transcription des textes en breton, illustrés par Morgan. 80 F.

Airs et chants de Gouren. Le Gouren dans la tradition populaire. DAS-110. Chansons et musiques sur la lutte bretonne. Cassette et livret co-édités avec la Fédération de Gouren, 1989. 80 F.

Des contes sur cassette : la collection « Komz »

Chaque numéro de la collection est composé d'une cassette et d'un livret contenant la transcription intégrale des récits enregistrés.

Komz niverenn 1. Mikael Madeg. Doareoù an Ankoù. 22 témoignages en breton sur l'Ankoù en Léon et en Cornouaille. Paru en 1984. Livret d'accompagnement de 31 pages, 21 cm. 50 F.

Komz II. Mikael Madeg. Margodig an dour yen. Kontadenn gant Jean-Louis Rolland (conte en breton de Jean-Louis Rolland, conteur de Kergrist-Moëlu). Dastum, 1985. Livret d'accompagnement de 48 pages, 19,8 cm. 60 F.

Komz III. Mikael Madeg. C'hwec'h kontadenn eus Arvor bro Vigouden gant Marcel Divanach. Six récits du pays Bigouden recueillis et contés par Marcel Divanach. Dastum, 1988. Livret d'accompagnement de 54 pages, 19,8 cm, illustré par Morgan. 70 F.

Komz IV. Ewan Pier er c'horr, gant Loëz Bevan. Huit contes du pays Pourlet contés par Loëz Bevan et transcrits par François Louis Dastum, 1988. Livret d'accompagnement de 48 pages, 19,8 cm, illustré par Morgan. 70 F. (temporairement épuisé; retraité prévu en mars-avril 1991)

Des éditions écrites

Patrick Malireu. Histoire de la chanson populaire bretonne. Dastum et Skol, 1983, 109 p., 24 cm. 40 F.

Gwenolé Le Menn. Histoire du théâtre populaire breton, XV-XIXème. Skol, Dastum et l'Institut Culturel de Bretagne, 1983, 83 p., 24 cm. (Cet ouvrage constitue le cahier 79-80 de la revue Skol, novembre 1983). 45 F.

Gwenolé Le Menn. La Femme au sein d'or. Des chants populaires bretons aux légendes celtiques. Dastum et Skol, 1985, 145 p., 24 cm. (Cet ouvrage constitue le cahier 85-85 de la revue Skol). 80 F.

Patric Sicaud. 150 airs à danser du pays vannetais. Livret de 36 pages, 29 cm, édité en 1985. 40 F.

Jean-Marie de Penquer. Dastumad Penwer. Chants populaires bretons de la collection de Penquer (fin du manuscrit 90 et manuscrit 91). Dastum, 1983, 396 p., 24,5 cm. 125 F.

Hervé Dréan. Autour de la Roche Bernard au début du XXe siècle (vie et traditions paysannes). Dastum, 1985, 191 p., 24 cm. 90 F.

Job Jaffré. Yann ar Baluc'henn. Kempenet evit an embann get Daniel Doujet. Dastum, embannet gant skoazell Skol Uhel ar Vro, 1986, 233 p., 21,5 cm. 70 F.

Serge Moëlo et Jean-Pierre Le Bihan. Kergohann hag ar Vellad (Kergohann et la soule). Dastum, 1986, 93 p., 25 cm. 60 F.

Chants sur la mer et les marins. Edition spéciale de la revue *Musique bretonne*, n° 84-85, août-septembre 1988, 48 p., 29,7 cm. 30 F.

Serge Moëlo. Guide de la Musique Bretonne. Co-édition DRJS, DRAC, SKV et Dastum, 1989. (Présentation générale de la musique bretonne, études et témoignages sur la formation, répertoires d'adresses de musiciens, groupes, luthiers, associations, producteurs, etc.). 90 F.

Des cartes postales

Jeux traditionnels bretons. Une série de huit cartes postales contemporaines, en couleur, représentant les joueurs en action. Jeu de palet, lutte bretonne, lancer du poids, jeu de boules, etc. Une co-production Awei-dro et Dastum. La série (8 cartes) : 20 F. L'unité : 4 F.

Anciens sonneurs de Bretagne. Une collection de 32 cartes postales anciennes divisée en trois séries : une série générale sur les musiciens traditionnels (9 cartes); une série sur les sonneurs de binou-bombarde (16 cartes) et une série sur les représentations anciennes (7 cartes). Reproduction de documents anciens extraits de la photothèque Dastum. Collection complète (32 cartes) : 90 F. Série 1 : 30 F. Série 2 : 50 F. Série 3 : 25 F. L'unité : 4 F.

Une revue mensuelle : Musique bretonne

Revue mensuelle de 24 pages (21 x 29,5), imprimée offset, Musique bretonne présente depuis plus de dix ans des études, enquêtes, documents photographiques sur la musique et les traditions populaires bretonnes. On y trouve des textes, des relevés mélodiques de chansons inédites, des partitions d'airs de musique instrumentale (violin, accordéon), etc. C'est également une tribune où chacun peut exprimer ses opinions sur les phénomènes liés à la musique traditionnelle, ou annoncer les activités locales à venir (concerts, festoù-noz, stages, cours, etc.). Musique bretonne est le seul périodique du genre sur toute la Bretagne. 107 numéros parus à ce jour (près de 90 sont toujours disponibles). Abonnement : 130 F./10 numéros. L'unité : 17 F.

Catalogue 1991 : Bon de commande

Les commandes ne seront honorées que si elles sont accompagnées du règlement correspondant, par chèque ou mandat à l'ordre de Dastum.

Prière d'expédier votre bon de commande à Dastum, 16, rue de Penhoët, B.P. 2518, 35025 Rennes Cedex. Tél. 99 78 12 93.

1. Editions Dastum

	Prix unitaire	Quantité	Montant
1. Cahiers Dastum			
Dastum n° 4 : Pays de Loudéac (cassette-livret)	70,00		
Dastum n° 5 : Pays Fanch (cahier-disque)	60,00		
Dastum n° 6 : Le « Bas-Pays » (cahier-disque)	90,00		
Dastum n° 7 : Pays de Noal-Pondif (cahier-disque ou cassette)	80,00		
Dastum n° 8 : Pays d'Oust et Vilaine (livre-disque)	50,00		
	(cassette seule)		150,00
2. Disques			
Les sources du Barzaz-Breiz aujourd'hui (disque compact-livret)	180,00		
Mélanie Houëdy : Chansons traditionnelles de Haute-Bretagne (cassette-livret)	70,00		
Sonneurs de clarinette en Bretagne (double-album)	130,00		
Boest an diouli (livre-cassette)	110,00		
Éléonore Le Provost : Mélodies du pays de Baud (cassette-livret)	80,00		
Mari Harnay (disque)	70,00		
Gwerz, volume 1 (disque)	70,00		
L'Écho des Luths : Musiques de Haute-Bretagne (disque)	70,00		
	(cassette)		70,00

3. Cassettes et cassettes-livrets

3.1 Chant et musique			
Mélanie Houëdy : Chansons traditionnelles du pays de Fougeres (cassette-livret)	70,00		
Traditions musicales de la veuze en pays nantais (cassette-livret)	70,00		
Boest an diouli (livre-cassette)	120,00		
Éléonore Le Provost : Mélodies du pays de Baud (cassette-livret)	60,00		
Sonnenou ar c'hornad (cassette-livret)	60,00		
Chants du pays d'En-Bas : « La bande noire » (cassette-livret)	80,00		
Yann-Fañch Kemener : « Dibedidachou » (cassette-livret)	80,00		
Airs et chants de Gouren. Le Gouren dans la tradition populaire (cassette-livret)	60,00		
Bourdin, Marchand, Dautel : « Chants à danser de Haute-Bretagne » (cassette)	60,00		
Rondes du pays de Loudéac (cassette)	50,00		
Fest-Deiz, Fest-Noz an despennerion (cassette)	50,00		

3.2 Contes

Komz 1 : Doareoù an Ankoù (cassette-livret)	50,00		
Komz 2 : Margodig an dour yen (cassette-livret)	60,00		
Komz 3 : 6 Kontadenn eus Arvor bro Vigouden (cassette-livret)	70,00		
Komz 4 : Ewan-Pier ar c'horr (cassette-livret)	70,00		

4. Livres

P. Malireu : Histoire de la chanson populaire bretonne	40,00		
G. Le Menn : Histoire du théâtre populaire breton	45,00		
G. Le Menn : La Femme au sein d'or	80,00		
J.-M. de Penquer : Dastumad Penwer	125,00		
H. Dréan : Autour de la Roche-Bernard	90,00		
J. Jaffré : Yann ar Baluc'henn	70,00		
Chants sur la mer et les marins (numéro spécial de <i>Musique bretonne</i> , n° 84-85)	30,00		
P. Sicaud : 150 airs à danser du pays vannetais	40,00		
S. Moëlo et J.-P. Le Bihan : Kergohann hag ar Vellad	60,00		
S. Moëlo : Guide de la Musique bretonne	80,00		

5. Musique bretonne

Abonnement (un an / 10 numéros)	130,00		
Unité (n° 100 et suivants, en précisant le/les n° désirés)	17,00		
Unité (anciens n°s, antérieurs à 100)	10,00		
Collection complète (95 numéros encore disponibles sur 107 parus)	350,00		

6. Documents iconographiques

6.1 Cartes postales			
Jeux bretons (série de 8 cartes)	20,00		
	(unité)	4,00	
Anciens sonneurs de Bretagne (collection complète : 32 cartes)	90,00		
	(série 1, générale : 9 cartes)	30,00	
	(série 2, binou-bombarde : 16 cartes)	50,00	
	(série 3, représentations anciennes : 7 cartes)	25,00	
	(unité)	4,00	

Sous-total

II. Autres éditions distribuées par Dastum

Report page 1

1. Livres des éditions de l'Institut Culturel de Bretagne

Permanence de la langue bretonne.....	48,00
L'enfant breton.....	48,00
Aspects culturels de Haute-Bretagne.....	52,00
Jeux traditionnels de Bretagne.....	50,00
La lutte bretonne.....	25,00
Gouren Breton and Celtic Wrestling.....	25,00
Rencontres de cultures et pathologie mentale en Bretagne.....	75,00
La Gallo.....	85,00
L'Écosse.....	85,00
Les crois de pierre en Bretagne.....	50,00

2. Livres et périodiques publiés chez d'autres éditeurs

2.1 Recueils de chants

Chansons des pays de l'Oust et du Lié, volume 1.....	25,00
..... volume 2.....	épuisé
..... volume 3.....	25,00
..... volume 4.....	25,00
..... volume 5.....	30,00
100 Sonnenn a vro Gwened, tome 1.....	60,00
..... tome 2.....	60,00

2.2 Ouvrages sur la musique et les musiciens

Modal (revue de musique traditionnelle) n° 1.....	40,00
..... n° 2 : Spécial musique alpine.....	40,00
..... n° 3 : Spécial accordéon.....	épuisé
..... n° 4 : Pédagogies.....	40,00
..... n° 5 : Le violon populaire.....	40,00
Cercle breton de Nantes - Quadrille Nantais.....	60,00
Musiques d'en France - Guide des musiques traditionnelles.....	70,00
Musiques traditionnelles, musiques professionnelles ?.....	50,00
Quelques éléments sur la tradition de la veuze en pays nantais.....	50,00

3. Editions sonores

3.1 Disques ou compacts

(Note : Bien spécifier à la commande la forme désirée : CD, 33t OU cassette.
N.B. : tous les supports ne sont pas nécessairement disponibles)

Gwerz, vol 2 : « Au-delà » (33t ou K7).....	76,00
..... (CD).....	120,00
« Dafis : Musique à danser de Bretagne » (CD).....	120,00
Bourdin-Marchand-Daulel, « Chansons à répondre de Haute-Bretagne » (33t ou K7).....	70,00
Crépillon-Bigot-Molard, « Ar sach'ler. Bretagne : climats non tempérés » (33t ou K7).....	70,00
..... (CD).....	120,00
Arnaud Maisonneuve, « Eur zon hervez ma zantiment. Chants de Basse-Bretagne ».....	120,00
..... (cassette).....	80,00
E. Marchand et T. Robin, « An Henchou Treuz. Chants du Centre-Bretagne » (CD).....	120,00
..... (cassette).....	80,00
Komog, vol 4 (33t ou K7).....	70,00
Y.-F. Kemener, « Gwerzioù ha sonioù » (33t seulement).....	75,00

3.2 Cassettes et cassettes-livrets

Quadrilles nantais (Cercle breton de Nantes) (cassette).....	50,00
Menuets et danses traditionnelles à Bazouges-la-Pérouse (cassette).....	60,00
Musiques traditionnelles du Pays rennais (cassette).....	50,00
Bague d'or (1978-1979).....	70,00
Kan, n° 1 : Kan ar bobl de Duault, 1967 (cassette).....	70,00
Kan, n° 2 : Kan ar bobl de Duault, 1988 (cassette).....	70,00

Sous-total

Frais de port et emballage : 10 pour cent du sous-total
Franco de port à partir de 500 F.
Remise de 10 % au delà de 800 F.

Grand total

Adresse d'expédition :
Nom et prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Vers une classification des terroirs de haute-Bretagne

En 1989 Dastum avait relancé une enquête sur les terroirs de Haute et Basse-Bretagne. Nous remercions les personnes qui ont répondu et c'est à partir de leurs informations que nous avons procédé à cette première approche pour une classification des terroirs de Haute-Bretagne.

Elle est basée sur les mêmes principes que la classification élaborée pour les terroirs de Basse-Bretagne excepté le fait que la Haute-Bretagne n'a pas été divisée en zones équivalentes aux quatre terroirs de base (Cornouaille, Léon, Trégor, Vannetais). En Haute-Bretagne, il n'est pas possible d'identifier une entité géographique telle que le Trégor où il existe un sentiment d'appartenance généralement partagé. Cette classification ne vaut que pour ce qu'elle est : une hypothèse de départ. Nous attendons toutes les suggestions des lecteurs pour l'améliorer, la compléter, voire la changer.

Les points d'interrogation qui suivent les grandes subdivisions (ex : 5100) signifient soit que nous n'avons pas réussi à les dénommer, soit qu'elles correspondent à un regroupement plus ou moins arbitraire de terroirs. Ainsi on s'entend relativement bien sur la composition des Marches de Bretagne (voir la classification), au contraire la plupart des autres grandes divisions procèdent d'un regroupement plus géographique que culturel - est-il légitime de faire voisiner le pays d'A-Bas avec le pays Mitau et le pays de Redon ou faut-il intégrer dans le Vannetais Gallo et le faire voisiner avec les communes se trouvant entre le Vannetais bretonnant et le pays d'A-Bas (Damgan, Ambon, Lauzach, Berric, La Vraie Croix, Elven, Trédion) ? Par ailleurs, si on remonte au-dessus d'Elven, on trouve un groupe de communes situées entre le pays de Baud et le pays de Ploërmel (Plumelec, Billio, Guehenno, Buleon) ; de même, on trouve trois communes entre le pays de Baud et le pays de Loudéac (Lantillac, Radenac, Réguiny).

Après la division secondaire (ex : 5110), on trouve le nom du terroir suivi entre parenthèses du nom de la commune qui en constitue le « centre » avec tout le parti-pris que cela suppose. Lorsque figure un point d'interrogation entre parenthèses, cela signifie que le nom du pays est donné par défaut (soit par rapport à la commune exerçant la plus grande influence sur les autres, soit par rapport à des informations n'ayant pu être recoupées auprès d'un nombre suffisant de personnes) ; ce nom est sujet à caution et tout-à-fait susceptible d'être modifié.

Le but de ce travail est, à terme, de proposer pour chaque terroir (tant de Haute que de Basse-Bretagne, même si pour celle-ci le travail est plus avancé, de nombreuses études ayant été faites), un dossier présentant les différentes limites : danse, pratique musicale (chant et instruments), costume, limites historiques et leur évolution dans le temps (du « pagus » au canton en passant par la paroisse), limites socio-culturelles passées et actuelles (le fait que l'on se dise « d'ici » et pas « d'ailleurs »...).

Ce travail ne pourra se faire sans une enquête approfondie dans chaque terroir. A ce titre, le travail commencé par l'association Bretagne Galloise sur les noms de commune en gallo sera très utile pour collecter des informations.

On peut conclure en disant que tout découpage en terroirs est, de toute façon, arbitraire. Les différentes aires (costume, langue...) ne se recouvrent pas toujours rigoureusement. Si les limites sont claires par endroit, elles sont floues, non ressenties dans d'autres secteurs. Malgré tout, cette classification permet d'organiser et de localiser les recherches et peut devenir un bon outil de travail.

- 5100 (?)
- 5110 Pays d'A-Bas (Questembert)
- 5120 Pays Mitau (la Roche Bernard)
- 5130 Pays de Guéméné Pentao (?)
- 5130 Pipriac/Maure de Bretagne (?)
- 5140 Pays de Redon (?)
- 5200 (Pays nantais?)
- 5210 Pays de la Mée (Châteaubriant)
- 5220 Pays d'Ancenis (?)
- 5230 Pays Blinois (?)
- 5240 Pays de Nantes
- 5250 Vignoble (?) (Vertou/Vallet)
- 5260 Pays de Pontchâteau (?)
- 5270 Pays de Retz
- 5280 Marais breton (?)
- 5290 Mauges (?)
- Pays de Montaigu (?)
- Getigne/Boussay
- 5300 (Pays rennais?)
- 5310 Pays de Rennes (?)
- 5320 Pays guerchois (La Guerche de Bretagne)
- 5330 Pays de Guichen (?)
- 5340 Bain de Bretagne / le Sel de Bretagne (?)
- 5350 Pays de Montfort (?)
- 5400 Marches de Bretagne
- 5410 Coglias (Saint Erice en Cogles)
- 5420 Vendelais (Châtillon en Vendelais)
- 5430 Désert (Louvigné du Désert)
- 5440 Pays de Fougères (?)
- 5450 Pays de Vitre (?)
- 5500 (Pays de Saint Nazaire?)
- 5510 Pays Paludier (le Croisic/Guérande)
- 5520 Pays Briéron (Saint Joachim)
- 5530 Pays Mélayar (Herbignac)
- 5540 Saint-Nazaire (?)
- 5600 (?)
- 5610 Pays de Dol (?)
- 5620 Pays de Combourg (?)
- 5630 Clos Poulet (pays de Saint-Malo)
- 5700 Penthièvre
- 5710 Pays de Dinan (Poudouvre)
- 5711 Poudouvre
- 5712 Broons/Caulnes (?)
- 5720 Pays de Lamballe (?)
- 5730 Mené (Collinée/Merdrignac)
- 5800 (?)
- 5810 Goelo gallo (Saint Brieuc)
- 5820 Pays de Loudéac
- 5830 Mené (Collinée/Merdrignac)
- 5840 Pays de Ploërmel (pays Pierre)

N.B. : Certains terroirs ou regroupements de communes figurent deux fois. Ceci n'est pas une erreur mais le fruit des incertitudes qui ont présidé à l'élaboration de la classification. Nous essaierons de présenter régulièrement dans Musique Bretonne l'état des travaux effectués sur un terroir. Nous présentons ce mois-ci le pays de Loudéac.

Les limites du pays de Loudéac

Nous sommes partis des travaux effectués par Alain le Noach et mentionnés dans les recueils de chansons traditionnelles « des pays d'Oust et Lié ».

A. Le Noach délimite un pays de Loudéac proprement-dit, puis étend cette limite à son aire de collecte et délimite le pays dit « d'Oust et Lié » englobant Merdrignac, Saint Vran, Laurenan, Gommené à l'est; Collinée, Saint Goueno, Saint Jacut du Méné,

Saint Gilles du Méné au nord-est (appartenant au Méné), Lanouée, la Grée Saint Laurent et les Forges au sud, Mohon et Ménéac au sud-est (appartenant a priori au pays de Ploërmel), Saint Gerven et Caurel à l'ouest (appartenant au pays Fañch en zone bretonnante); Kergrist, Neulliac et Saint Gérard au sud-ouest (appartenant au pays de Pontivy). Dans le cahier *Dastum 4* consacré au pays de Loudéac, il est

montré que ce pays est un pays de transition et que les différentes zones (langue, costume, danse...) ne se recouvrent pas toutes. De plus, selon des informations provenant de sources différentes, deux communes se trouvent à la fois dans le pays de Loudéac et dans le Méné: Plessala et Plémet. A priori, Plessala serait dans le Méné et Plémet dans le pays de Loudéac.



HERVIEUX & GLET

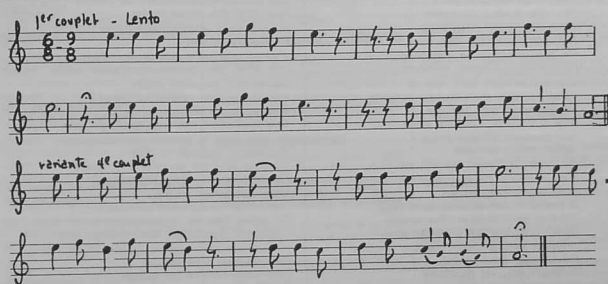
luthiers



LE VAL 56350 RIEUX
☎ 99.91.90.68

Bombarde (soprano, alto, ténor)
Binioù Koz - Cornemuses écossaises
Veuzes - Cornemuses en sol
Clarinettes diatoniques - Pratiques
Flûtes traversières - Saxophones en bois
Hautbois - Low whistles
Matériel pour cornemuses - Anches
Étuis et valises - Matériel de musique
Flûtes à bec - Cromornes - Instruments à vent anciens

Gwerz an aksidan



« Savit va mamm ha larit din
Peseurt kelou zo barzh ar vro
Na pa glevan diouzh ar mintin
Ar glas o seniñ tro war dro.
Petra zo c'hoarvezet herio,
Goude ma oan me partiet?
Peseurt ketou zo barzh ar vro
O wel'd ho penn ken glac'haret?
— Ar pezh va mab 'zo n'em gavet
E pad ma oas o labourat?
Daou vugel 'zo bet lazhet
Dirag va daoulagad.
Daou vugel 'zo bet lazhet
E barzh un aksidan
Gant ur c'hamioun frigasset
Ha deuet goude 'kreiz an tan.
O mamm ganto en o c'hichen
War vord an hent oant o vale
War vord an hent oant o pourmen
Ken laouen an eil hag egile.
Ken laouen an eil hag egile
Plijus oa o c'hievét
Ganto ur soun d'ar vugale
Unan lec'h ma vez diskontet.
Quezin ket fin o c'hanaouen
Echuin 'reas en un taol kount
Petra c'hoarvezze goude « Pemp » ?
Ur vamm o huchal gant ar spount.
Ur c'hamioun aet war an troter
'gasas gantañ ar vugale;
Echuin 'reas en ur voger
Hag e tarzaz neubeud goude.
E touesk ar poullajoù gzoil
Oa tammoù korf hanter deuet,
Ur pen amañ, 'n droad en tu all,
Ha tro dro dilajoù freuet.

« Levez-vous ma mère et dites moi donc
Les nouvelles qu'il y a dans le pays
Pour que j'entende de si bon matin
Le glas sonner dans les aientours.
Qu'est-il donc arrivé aujourd'hui
Après que je sois parti?
Quelles sont les nouvelles dans le pays
Pour que vous ayez une tête si attristée?
— Ce qui est arrivé, mon fils,
Pendant que tu travaillais?
Deux enfants ont été tués
Devant mes yeux.
Deux enfants ont été tués
Dans un accident.
Ecrasés par un camion
Avant d'être brûlés peu de temps ensuite.
Laur mère à leur côté,
Sur le bord de la route, ils marchaient
Sur le bord de la route, se promenaient,
Aussi joyeux l'un que l'autre.
Aussi joyeux l'un que l'autre,
Je me plaisais à les entendre
Chanter une chansonnette pour les enfants
Ou il est coutume de décompter.
Je ne saurais pas la fin de leur chanson,
Elle s'arrêta brutalement.
Qu'arrivait-il après le chiffre cinq?
Une mère qui criait d'horreur.
Un camion monté sur le trottoir
Emporta avec lui les enfants;
Il finit sa course dans un mur
Et explosa peu de temps après.
Parmi les flâques de gasoil
Gisaient des fragments de corps calcinés.
Une tête ici, un pied à l'autre bout,
Et tout autour des vêtements déchirés.

Stages de violon populaire en Tregor

Lieu : Maison de quartier « Rive gauche » de Lannion.

Programme :
- 2-13 janvier 1991 : Danses de couples (Hervé Lorre et Michel Bussière).
- 23 février : Danses de Basse-Bretagne (Christian Le Maître et Michel Bus sière).

- 2-3 mars : Violon et contrebasse (Christian Barrière).
- 16-17 mars : Danses du pays vannetais (Jean-Yves Martial et Michel Bussière).

Tarifs : 300 F par stage (+ 30 F de frais de cassettes et partitions) ou 900 F pour le cycle complet. Hébergement possible à l'auberge de jeunesse.
Contact : Association Récréation, 96 35 47 10.

Sessions d'information à l'intention des professionnels

- 17 décembre : Contrat de travail et bulletin de salaire (Job Defernez et Gilles Grall, du S.A.M.D.I.V.).
- 21 janvier 1991 : Les impôts (M. Baudiguel, inspecteur central des impôts de Rennes).

- 18 février : URSSAF, CPAM, GRISS (M. Gicquel et M. Racine).
- 18 mars : Les droits de l'artiste interprète et la SPEDIDAM (Florence Le Guill, juriste de la Spedidam).

Ces sessions d'informations sont organisées par le S.A.M.D.I.V., syndicat de musiciens professionnels. Elles se tiennent à la Bourse du Travail de Rennes, 10, rue St-Louis. S'adresser à la Bourse du Travail pour toute information supplémentaire. Permanences du S.A.M.D.I.V., tous les lundis, de 14h00 à 16h00.

Kentañ staj studi brezhoneg Gwened

Premier stage de breton vannetais

Du 26 au 30 décembre, au C.E.S. de Guémené s/Scorff (pays Pourlet).
Personnes inscrites avec hébergement et 2 repas par jour : 670 F; soir : 340 F (comprenant un repas par jour).

Informations et inscription : Herri Ar Borgn, 56160 Seglihan 97 28 02 43.

Stages d'accordéon diatonique à Lannion

- 12-13 janvier 1991 : Variations ornamentales, improvisations à partir de thèmes simples (Yann Dour).
- 16-17 mars : Style Pourlet et initiation à la dans treger (Bernard Lasbleiz).

Tarif : 150 F par stage. Organisation : Centre Culturel de Lannion. Renseignements et inscriptions : B. Lasbleiz, 96 37 98 91 (heures de bureau).

Conférences de l'association Gwezenn

- 18 janvier 1991, 20h30 : Le « Vaudequip » d'Allaire : histoire d'une saigneurie bretonne (Georges Le Clerf).
à la maison du temps libre d'Allaire.

- 8 février : Le cinéma breton d'aujourd'hui (Yves Jardin); au Manivel Cinéma de Redon.
- 8 mars, 20h30 : Les droits des minorités nationales et la construction de l'Europe (Yann Choucq); au Théâtre municipal de Redon.

Organisation et informations : Gwezenn, 5, rue Guy Patois, 35600 Redon. 99 72 20 62.

Daniel Le Noan

Rojou-du Plougonver

22810 Belle Isle en terre

Tél (96) 21.62.76

Anches pour bombardés (en ré, do, si et si b, si et si b aiguës, alto - mi b, ténor - si b)

Anches pour levriad de binlou (en do, si b et si naturel, la, sol)

Anches pour bourdons

Facteur d'Anches

Offre spéciale de début d'année

3 cassettes-livret de la nouvelle collection « Chanteurs et musiciens de Bretagne » : 180F franco

Inaugurée en septembre 1990, cette nouvelle collection comprend déjà trois titres (voir le Catalogue annuel pour détails).
N° 1 : Mélanie Hodiéry, Chansons traditionnelles du pays de Fougères (Das-111, co-édition Dastum, AFAP, La Bouëze).
N° 2 : Tradition musicale de la veuze en pays nantais (DAS-112, co-édition Dastum, Sonneurs de veuze).
N° 3 : Bogue d'or 1989, Chants traditionnels de Haute-Bretagne (DAS-113, co-édition Dastum, GCBPV).

Pour profiter de cette offre spéciale, renvoyer le coupon-réponse ci-joint à : Dastum, 16, rue de Penhoët, BP 2518, 35025 Rennes cedex

Je souhaite recevoir les trois cassettes-livrets de la collection « Chanteurs et musiciens de Bretagne » au prix spécial de 180F franco de port

Nom :

Adresse :

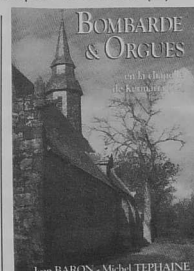
Code postal et commune :

Livres, disques, expositions

Bombarde et orgues en la chapelle de Kermaria (22)

Cet enregistrement comprend une douzaine de morceaux d'origines diverses. Jean Baron (bombarde) et Michel Téphaine (orgue) présentent eux-mêmes leur cassette comme « une rencontre de différentes cultures ». Le résultat en est un aimable patchwork musical, un peu inattendu si l'on s'en tient au titre et à la photo : derrière le clocher de Kermaria se cache plus l'ambiance du fest-noz ou de la taverne que le recueillement qui sied à un lieu cultuel. On trouvera donc un peu plus de six minutes de cantiques pour quarante autres minutes de musique profane.

Manifestement, les deux artistes ont l'habitude de jouer ensemble : le programme proposé est d'une bonne tenue, le duo fort homogène. Les morceaux choisis sont variés (on passe allègrement de la Galice à la Bavière, de l'Irlande à la Roumanie), et leur traitement parfois original. On regret-



Jean BARON - Michel TEPHAIN

tera cependant l'absence d'un jeu de 16 pieds à l'orgue, qui aurait donné un peu plus de « pêche » à l'harmonie. On regrettera aussi le rendu un peu sec de la bombarde, le tempo giusto à toutes les pièces.

La substitution d'une veuze, d'une gaita ou d'un ocarina à la bombarde accentue le côté eclectique du programme. Signalons que, sur la jaquette, aucune allusion n'est faite à ces instruments. Il est vrai que quelques centimètres carrés ne sont guère propices à de grands développements littéraires, et qu'il est donc important d'aller à l'essentiel, à savoir que l'organiste a fait ses études à l'école de la Persagotière près de Nantes...

Le bilan musical est satisfaisant. Allez, on se l'achète, cette cassette ! D'autant plus qu'elle est sponsorisée par « La Redoute ». Commandez-la dès aujourd'hui, vous la recevrez peut-être sous 48 heures.

Hervé Rivière

Bombarde et orgues en la chapelle de Kermaria (22). Cassette à commander au : 25, rue Jules Guesde, 56550 Inzinzac-Lochrist.

Tammles : Sans bagage

Revenant à la musique acoustique, le groupe Tammles offre avec *Sans bagage*, son disque dernier-né, onze morceaux aux influences diverses. Après un premier morceau où le très bon violoniste Jean-Yves Martial se taille la part du lion, le second morceau, « Tama kawa », est un air do beaucoup plus dans la tradition des groupes de fest-noz. Le troisième air, « Morceau de farceur », bénéficie de jolis pickings du guitariste Marc Jacquer, soutenu par Philippe Janvier, qui, faute d'une treujenn-gaol, utilise un alto-baryton. Les interventions d'Alain Pennec au diatonique complètent l'ambiance, ainsi que les percussions d'Hervé Le Bouliche, qui donnent à l'ensemble du disque une coloration jazzy plus sympathique que celle des boîtes à rythme dont les pulsions préprogrammées abiment trop souvent la musique des groupes de fest-noz disco.

Le reste du disque accuse d'autres influences, depuis les sons gallos de l'Est (« Sans Bagage ») à la viennoiserie made in Breizh (« Porsach »). C'est dommage et ça nuit à la cohésion de l'ensemble.

Comme pour les autres disques

d'Escalbur, marque produite par la Coop Breizh, l'enregistrement est soigné (mais quand entendra-t-on des disques bretons enregistrés en digital ?) et la précision du son est appréciable. Ces qualités permettent l'écoute agréable d'un groupe de cinq instrumentistes doués qui s'amusent bien, d'excellents animateurs de fest-noz produisant une musique pas trop originale mais bien au goût du jour.

Jean Le Clerc de la Herverie

Sans bagage, par Tammles. CD 832 (ADD) produit par Coop Breizh, Kerangwen, B.P. 1, 29540 Spiezad. Contact : Alain Pennec, tél. : 99 71 83 55.

Vient de paraître :

Quintet Clarinettes

Ne cherchez plus
quoi offrir
pour Noël !



Levriou, Pladennoù, Arz Keltiek

Gweltaz ar Fur
2, strada Ar Roue Grallon
29000 Kemper
Pgz : 98 95 42 82

Librairie
Disques et
instruments celtiques

Tradition et Histoire dans la culture populaire. Rencontres autour de l'œuvre de Jean-Michel Guilcher

Le Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie vient de publier les actes des rencontres, tenues à Grenoble en janvier 1989, autour de l'œuvre du chercheur Jean-Michel Guilcher. Sans qu'il en porte le titre, ce recueil regroupant des communications d'une vingtaine d'ethnologues de France et d'ailleurs se situe dans la tradition des « mélanges » offerts à certains des chercheurs qui ont marqué leur époque dans le domaine des sciences humaines et de la littérature. Il ne s'agit donc pas, comme le sous-titre pourrait le laisser croire, d'une exégèse ou d'une explication de l'œuvre de Guilcher, mais d'un ensemble de contributions originales qui ont en commun de s'intéresser aux mêmes problèmes et/ou de s'inspirer de la démarche et de la pensée de ce remarquable chercheur.

Les textes ont été regroupés par centres d'intérêt, après l'introduction (textes de I. Chiva et Cl. Lévi-Strauss), on trouve cinq grands chapitres portant sur divers aspects de la recherche en ethnologie : les problèmes typologiques de la chanson traditionnelle (communications de S. Wallon et G. Delarue), la transmission et la transformation des danses (N. Raviart, A. Giuschesco, E. Limet), les facteurs déterminants la constitution des « répertoires » des cultures traditionnelles (M.-L. Tenèze, M. Oiry, D. Giraudon, Y. Guilcher, D. Walker), transmission, genèse et évolution des récits de tradition orale (J. Berlioz, N. Belmont, Ch. Abry et A. Joisten), et finalement, l'histoire, l'espace et les « milieux » de la tradition (D. Laurent, Cl. Lecouteux, J. Le Goff, D. Fabre).

On retrouve sous ces regroupements l'ensemble des genres et des problèmes auxquels s'est intéressé Guilcher tout au long de sa carrière de près de 50 ans. Une place est faite à l'examen de problématiques liées aux « genres » de la tradition : la danse, bien sûr, mais aussi divers genres de l'oralité traditionnelle (conte populaire, récit légendaire, chanson folklorique) et divers types de manifestations liées aux pratiques et croyances. Mais transversalement sur sujets abordés, on retrouve certaines préoccupations analytiques et méthodologiques qui sont au cœur de l'œuvre et de la pensée développée par Guilcher au cours de ses travaux et de ses enseignements.

Ainsi, mis à part un ou deux articles qui ne dépassent pas le niveau de la monographie, tous les intervenants ont articulé leurs exposés autour de questions qui constituent aux yeux de Guilcher l'aspect fondamental des études en ethnologie des sociétés européennes. Au delà de ses genres et de ses objets expressifs, la tradition pose d'abord et surtout un ensemble de problèmes relatifs aux processus de fonctionnement de la culture populaire (genèse, transmission, élaboration, transformation des objets de tradition), ceux-ci étant nécessairement conditionnés par divers facteurs liés au temps (l'histoire) et à ce que Guilcher appelle les « milieux », constitués aussi bien par l'environnement physique que socio-économique.

Les divers pôles de ce cadre d'analyse ont été évoqués, directement ou indirectement, par les intervenants. Ainsi, S. Wallon et G. Delarue examinent la chanson sous l'angle de ses processus dynamiques (sa « mobilité » et de ses « tendances évolutives »). N. Raviart montre que certains aspects du répertoire des danses irlandaises se sont élaborés à partir du modèle fourni par les contredanses françaises du XVIII^e siècle. M.-L. Tenèze expose les interrelations perceptibles entre la personnalité, l'univers narratif et le répertoire d'une contesse, sur un sujet similaire, M. Oiry analyse l'influence exercée par le collecteur sur la production narrative de ses informateurs, à partir d'un exemple morbihannais (Le Diberder). Y. Guilcher critique les idées reçues sur la lecture en milieu paysan alors que D. Walker s'interroge sur la part de manipulation institutionnelle dans la constitution des répertoires narratifs paysans, l'un et l'autre réaffirment le principe de la critique permanente des sources et des témoignages.

S'ils abordent l'univers narratif sous un angle plus classique, les exposés portant sur les contes et récits légendaires ouvrent d'intéressantes perspectives, aussi bien sur la question des genres des récits dans l'univers médiéval (J. Berlioz, « L'homme au crapaud ») que sur celle du mode d'intégration de motifs à portée universelle dans l'univers narratif d'un individu (N. Belmont, « Cen-drillon/Peau-d'âne »), ou de divers communautés (Ch. Abry, A. Joisten, « Le Nulou qui n'a qu'un

œil »). La remarquable étude de D. Laurent sur la tromènie de Loconron introduit le dernier chapitre portant sur « l'histoire, l'espace et les milieux de la tradition ». Il démontre l'ancienneté de cette pratique rituelle à partir de documents anciens et d'une analyse extrêmement fine de la topographie même des lieux. J. Le Goff rappelle plus globalement les rapports qu'entretiennent culture savante et culture folklorique depuis le Moyen Âge. En présentant divers exemples d'appréhension de la mythologie, depuis l'origine des mythes jusqu'à leur éventuelle christianisation dans l'espace-temps européen, D. Fabre expose diverses tendances de la recherche en ethnologie, allant de l'analyse des faits à « l'ultra-histoire ».

Dans ses « Livres propos » qui concluent l'ouvrage, J. M. Guilcher rappelle les principes sur lesquels il a constamment appuyé ses travaux et qui peuvent se résumer en un énoncé assez bref : faire table rase de toute théorie ou toute interprétation a priori et s'en tenir aux leçons induites par les faits eux-mêmes, à partir d'observations vérifiables. Que dire, après une telle compilation d'articles et de réflexions, sinon que nous sommes en présence d'un ouvrage essentiel tant par la rigueur intellectuelle et méthodologique qui caractérise la quasi-totalité des contributions, que par la diversité des approches et des sujets abordés, il ne manque peut-être qu'une synthèse, un article de fond portant sur la pensée et la démarche de Guilcher. On les présente, en filigrane, à la lecture de plusieurs articles, ou encore dans ses « Livres propos », c'est peut-être insuffisant pour qui n'a pas suivi ses enseignements ou parcouru son œuvre, dont une bibliographie exhaustive eût également été bienvenue. Mais ces quelques réserves posées, ce collectif constitue un ouvrage fondamental que tous auront intérêt à lire et à méditer.

Robert Bouthillier

Tradition et Histoire dans la culture populaire. Rencontres autour de l'œuvre de Jean-Michel Guilcher (Grenoble, Musée Dauphinois, 20-21 janvier 1989). Grenoble, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, 1990, 335 p. (Documents d'ethnologie régionale. 11). Peut-être commandé au Musée Dauphinois à Grenoble. Également en vente à la Coop Breizh, 17 rue de Penhoët, 35000 Rennes, 190 francs.

Qui dit Zap ? ou l'art peu commun de la musique piétonne

Voici un disque compact à la fois réjouissant et déroutant. Difficile à classer, et encore plus à commenter. Fruit de l'invention et du travail du groupe Zap, *Prises de bec* — c'est le titre du CD — offre un panorama musical varié, rempli d'allusions et de clins d'œil, dont l'itinéraire passe aussi bien par la Bulgarie, le Pays Basque ou la Bretagne, et qui oscille entre une musique de rues dans l'esthétique des nouvelles fanfares « contre-culturelles », et diverses formes de jazz contemporain. Le tout pour le plus grand bonheur des auditeurs.

Le saxophone, ou plutôt, les saxophones dominent l'ensemble. Saxo soprano de J.-L. Le Vallé-gant, ténor de G. Emily, baryton de J. Guillevic, et alto joué par l'un ou l'autre des trois musiciens. Le pupitre des « anches » — rythmique — (P. Langlois au tuba, Ph. Di Faostino et P. Lambert aux percussions). Entre fanfare et orchestre de jazz, Zap n'a pas fait le choix d'une musique, mais d'une coloration musicale. Il en résulte une variété de genres, de thèmes et d'airs qui s'entrecroisent, se mélangent et forment un bouquet multiforme d'ambiances, de sonorités, de rythmes d'où est exclue toute monotonie.

Le répertoire comporte quelques thèmes traditionnels, comme *Euzko Gudori* (basque), *Skok Daychovo Hora* (bulgare) et une suite de gavottes de Lanuzon (breton). Ils sont revus et interprétés dans le style « musique piétonne » privilégié par Zap, c'est dire qu'il ne faut y chercher ni un témoignage, ni une exécution traditionnelle, mais une source d'inspiration venant s'associer à la palette de couleurs musicales variées proposées par le groupe et traitée de façon originale. Les autres airs sont des compositions contemporaines, pour la plupart arrangées par D. Squiban, sauf *La semaine sanglante*, cette magnifique chanson sur la Commune composée dans les années 1980 par J.-B. Clément et proposée ici dans un arrangement remarquable de G. Beauvir.

En concert, Zap privilégie autant l'aspect scénique, spectaculaire, que sonore. Il faut voir le groupe sur scène, costumé, grîmé, masqué, pour apprécier toutes les dimensions de son expérience musicale. En conséquence, on aurait pu craindre un manque à l'écoute du disque. Pourtant, il n'en est rien. Même amputée de son tra-



tement scénique, la musique de Zap se suffit à elle-même. Peut-être est-ce dû au fait que l'aspect jazz, plus introspectif dans son traitement, l'emporte quantitativement sur l'aspect fanfare ? A les entendre, ces piétons-musiciens sont sûrement tout aussi à l'aise dans la fumée d'une boîte de jazz que dans leur peau d'amuseurs publics...

Quelle que soit l'explication, la magie sonore s'exerce de la première à la dernière note. C'est un

disque qui devrait toucher des publics très divers : les amateurs de jazz aussi bien que les nostalgiques de L'Hilare Carhaisienne.

Robert Bouthillier

Zap/Musique piétonne *Prises de bec*. ZAP-02 CD, autoproduit. Contact : Jean-Louis Le Vallé-gant, 98 63 32 82.

Cours de breton par correspondance

Grâce à l'association Skol Ober qui assure des cours de breton par correspondance depuis plus de cinquante ans, des milliers de personnes n'ayant pu apprendre le breton, ont fait de rapides progrès et sont devenues d'excellents bretonnants. Les devoirs sont adressés à un professeur chargé de la correction.

Les livres, cassettes, dictionnaires sont en vente au siège de l'association, qui, sur simple demande, vous les fera parvenir dans les plus brefs délais. Renseignements : Skol Ober, Gwarrerm Leuven, Plufur, 22310 Plestin-les-Grèves (96 35 10 22).

Le Barantic

4, rue Saint-Michel, 35000 Rennes
99 79 29 24

Le Barantic vous réserve un accueil sympathique dans une ambiance chaleureuse, en dégustant sa bière bretonne « Coreff »

Le rendez-vous des musiciens et des amateurs de musique traditionnelle



Bernard Loffet

LUTHIER - RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS A VENT

Restauration - Entretien - Révisions
Remises à neuf - Débrossage - Location
Cléfrage - Fabrication d'instruments traditionnels
CUIVRES - BOIS - ACCORDÉONS

1, rue des Bruyères - 56850 CAUDAN
☎ 97.05.68.92

Kelou / Brèves

Embauche à Dastum Bro Dreger : Le Lannionnais Stéphane Morvan travaille à mi-temps depuis fin-octobre pour Dastum Bro Dreger, sous contrat C.E.S. Il s'occupe principalement de la copie des bandes magnétiques originales sur master numérique (D.A.T.)

Décès : Nous avons appris le décès de M. Roger Duault, de St-Nicolas du Pelem. Aristide Bernard avait évoqué la carrière de cet accordéoniste « fañch » lors de l'interview publiée dans « Musique bretonne » de septembre dernier. M. Duault avait 84 ans.

Sortie : Le 15 décembre sortira le prochain CD du groupe Ti Jaz, intitulé « Rêves sauvages » ; il se veut un hommage aux orchestre « jaz » du Centre-Bretagne dans les années 30 et 40. La mission bretonne de Montparnasse organise une fête à l'occasion de cette parution.

Sortie : Fin décembre, la deuxième cassette de Georges et Victor Duo. En souscription à 60 F franco. Peut être commandée à G. et V. Duo, le Bois Chef d'Anne, 22330 Le Gouray.

Assemblée générale de l'A.S.P.A.M. Bretagne (Assoc. pour l'Action Musicale) : Dimanche, 6 janvier 1991, Ecole de musique de Pontivy, rue Porlorino, 10h00.

Musiciens recherchés : Le groupe Shannon (rock celtique) est à la recherche d'un violoniste de bon niveau et motivé pour ce genre de musique. Tél. : 96 72 06 38 ou 96 70 98 10.

Emploi : Eveil à la Musique au Pays (assoc. musicale en milieu rural) est à la recherche d'un **directeur-animateur** à plein temps. Tâches : organisation des activités, coordination administrative, suivi du personnel, relations publiques. Poste à pourvoir en janvier 1991. Envoyer C.V. à Eveil à la Musique, 3 rue du 8 mai 1945, 56800 Ploërmel. Tél. : 97 93 68 36.

A vendre : Hautbois en do (1600 F), clarinette en sol diatonique (500 F), Le tout pour 1900 F. H. Villieu, 98 87 48 48.

Flûte traversière recherchée : Odile Beauverger est à la recherche d'une traversière en bois (et en ré) d'occasion. Faire offres en téléphonant au 96 44 35 70.

Deiziater 1991 / Agenda 1991 en breton : Comme chaque année, Skol an Emsav publie son deiziater, qui comprend une foule d'informations, adresses utiles, etc., sur le mouvement breton, les pays celtiques, etc. A commander à Skol an Emsav, 8 rue Hoche, 35000 Roazhon. 35 L + 5 L (PTT).

L'équipe de Musique bretonne

Directeur de la publication : Bernard Lasbleiz
Comité de Rédaction : R. Bouthillier, V. Pérennou, P. Malrieu
Composition : Bérénice Le Blond
Correction, Mise en page : R. Bouthillier, P. Malrieu
Routage : Dastum-Rennes
Production : Dastum, BP 2518, 35025 Rennes Cedex, Tel : 99 78 12 93

Furetage

On recherche des chants de quête...

Les chants de quête et les « Réveilliez » sont bien connus et mentionnés à travers toute la Bretagne. De la Toussaint au mois de mai en passant par le Nouvel An et la période de la Passion, les occasions de faire des quêtes et des tournées dans les campagnes ne manquaient pas. L'année dernière, l'association La Bouëze a

organisé une tournée de Réveilliez à Bédée (35). De temps en temps, on entend dire par des jeunes chanteurs qu'ils ont déjà fait une tournée ici ou là... Nous lecteurs peuvent-ils nous dire si cette tradition se pratique toujours ? Si oui, où, quand et sous quelle forme ?

En quête d'anciens recueils de chants traditionnels

Je suis à la recherche de certains recueils anciens de chants de tradition orale, dont je serais éventuellement prêt à me porter acquéreur... Communiquer avec R.

Bouthillier, Dastum, 99 78 12 93 si vous êtes disposé à vous départir de ces ouvrages. Entre autres, je recherche :

- E. de Beaurepaire, *Etude sur la poésie populaire en Normandie, et spécialement dans l'Avranchin*, 1855.
J.-F. Bladé, *Poésies populaires en langue française recueillies dans l'Armagnac et l'Agenais*, 1876.
G. Bourgeois, *Vieilles chansons du Bocage Vendéen*, 1931.
P. Capelle, *La Clé du Caveau*, ca1810.
M. Chevais, *Chansons populaires du Val de Loire*, 1925.
J. Choleau, *Costumes et chants populaires de Haute-Bretagne*, 1953.
A. Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, 1857.
M. Gauthier-Villars, *Chansons populaires recueillies au Villars-de-Lans*, 1929.
C. Guillon, *Chansons populaires de l'Ain*, 1883.
A. Meyrac, *Traditions, coutumes, légendes et contes des Ardennes*, 1890.
A. Millien, *Chants et chansons populaires...*, **tomes 2 et 3**, 1908-1910.
P. Olivier, *Les Chansons de métiers*, 1910.
J. Ritz, *Les Chansons populaires de Haute-Savoie*, 1910 (1ère éd. 1900).
A. Rossat, *Les Chansons populaires recueillies dans la Suisse Romande*, 3 vol., 1917-1931.
P. Tarbé, *Romancero de Champagne*, 5 vol., 1863-1864.
L. Terry et L. Chaumont, *Recueils d'airs de cramignons...*, Liège, 1889.

Modification de l'adresse postale de Dastum Loudéac

Les locaux de Dastum-Loudéac sont toujours à la même adresse (36, rue de Moncontour), mais le numéro de boîte postale et le code postal ont été modifiés. Les courriers doivent dorénavant être adressés à :

B.P. 363, 22603 Loudéac cedex

Merci de prendre note.

Rectificatif

Ndlr : Dans notre livraison de septembre (M.B. n° 105, p. 18), un courrier de Patrick Bardoul à propos du *Cahier de répertoire* de F. Paris laissait entendre que *Trad Magazine* est une revue subventionnée. Nous désirons rétablir les faits, *Trad Mag* ne recevant aucune subvention, ni de l'État, ni de collectivités territoriales.

Au sommaire du prochain numéro

- Dossier sur la Bogue d'or 1990
- Résumé des activités de Dastum (2ème semestre 1990)
- Table des matières de « Musique bretonne », année 1990
- Rappel des éditions sonores les plus marquantes de l'année 1990

130 F. les 10 numéros (170 F. hors de la France métropolitaine). Envoyer un courrier indiquant vos nom et adresse, ainsi qu'un chèque ou un mandat postal à l'ordre de Dastum, 16, rue de Penhoët, BP 2518, 35025 Rennes cedex. Pour toute information : 99 78 12 93.

Imprimerie : Media Graphic, 23, rue des Veyettes, BP 6342, 35063 Rennes cedex

Numéro d'impression : 1215 ISSN 9241-3663

Commission paritaire : N 62475